

Plan directeur du Canton de Vaud

Approbation d'une modification du plan directeur cantonal (canal du Rhône au Rhin)

Sur la base du rapport de synthèse de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) du 11 juin 2007, le Département fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication a, le 22 juin 2007, pris la décision suivante:

1. Les modifications du plan directeur cantonal de 1987 concernant l'abandon du principe et du tracé du canal du Rhône au Rhin sont approuvées.
2. Le canton veillera à accorder une place prépondérante aux intérêts de préservation des bonnes terres agricoles, en particulier des surfaces d'assolement (SDA), et à ceux de l'espace nécessaire aux cours d'eau lorsqu'il examinera les plans d'affectation concernés.

Les documents approuvés et le rapport de synthèse de l'Office fédéral du développement territorial peuvent être consultés auprès des services suivants:

- Service du développement territorial du Canton de Vaud, 10, place de la Riponne, 1014 Lausanne, tél. 021 316 74 11
- Office fédéral du développement territorial, Mühlestrasse 2, 3063 Ittigen, tél. 031 322 40 58

23 octobre 2007

Office fédéral du développement territorial

Plan directeur du Canton de Vaud. Approbation d'une modification du plan directeur cantonal (canal du Rhône au Rhin)

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2007
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	43
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	23.10.2007
Date	
Data	
Seite	7098-7098
Page	
Pagina	
Ref. No	10 141 063

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.